

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

15 DECEMBRE 2016

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 43

OBJET

**Schéma directeur
d'assainissement –
programmation de
travaux 2017 et demande
de subventions**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-
Laye
atteste que le présent document
a été publié le 19 décembre 2016
par voie d'affichage
~~notifié~~
transmis en sous-préfecture
le 16 décembre 2016
et qu'il est donc exécutoire.

Le 19 décembre 2016

Pour le Maire,
Par délégalion,
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUESSE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE**

L'an deux mille seize, le 15 décembre à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 8 décembre deux mille seize, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Madame de CIDRAC, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur AUDURIER, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur PERICARD, Monsieur LEBRAY, Madame PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur PRIOUX, Monsieur BATTISTELLI, Monsieur PETROVIC, Madame ADAM, Madame MACE, Monsieur COMBALAT, Monsieur MIRABELLI, Madame PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE, Madame TEA, Madame LIBESKIND, Madame NASRI, Madame CLECH, Madame LANGE, Madame VANTHOURNOUT, Monsieur VILLEFAILLEAU, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Monsieur LEVEQUE, Madame SILLY, Monsieur ROUXEL

Avait donné procuration :

Madame RICHARD à Madame BOUTIN
Monsieur JOLY à Monsieur LAMY
Monsieur MIGEON à Monsieur SOLIGNAC
Madame AGUINET à Monsieur ROUSSEAU
Monsieur LEGUAY à Madame PEUGNET
Madame ANDRE à Madame de CIDRAC
Monsieur HAÏAT à Madame VANTHOURNOUT
Madame CERIGHELLI à Madame GOMMIER
Madame ROULY à Monsieur AUDURIER

Secrétaire de séance :

Madame ADAM

Accusé de réception en préfecture
078-217805514-20161215-16-I-19-DE
Date de télétransmission : 16/12/2016
Date de réception préfecture : 16/12/2016

N° DE DOSSIER : 16 I 19

OBJET : SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT – PROGRAMMATION DE TRAVAUX 2017 ET DEMANDE DE SUBVENTIONS

RAPPORTEUR : Monsieur MIRABELLI

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Le Schéma Directeur d'Assainissement a été approuvé par la Ville le 14 décembre 2015. Il établit un plan pluriannuel de travaux sur 12 ans afin de réhabiliter 10 kilomètres de réseaux.

Les travaux portent sur le collecteur principal et les branchements associés si cela s'avère nécessaire. Les méthodes de réhabilitation diffèrent en fonction du type et de la priorité de réhabilitation des ouvrages communaux. Une majeure partie du linéaire réhabilité sera effectuée par des techniques sans tranchée (chemisage continue).

Chaque année, le Conseil Municipal fixe la programmation annuelle de travaux.

Ces travaux peuvent être subventionnés par l'Agence de l'Eau Seine Normandie, le Conseil Départemental des Yvelines et le Conseil Régional d'Ile de France. Ainsi, il est proposé au Conseil Municipal de fixer le programme de travaux d'assainissement pour l'année 2017 et d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention au taux maximum possible auprès de ces subventionneurs.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

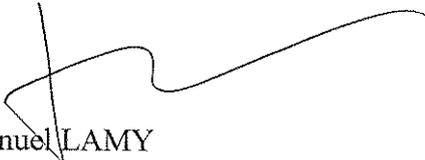
À L'UNANIMITÉ,

FIXE la programmation de travaux 2017 du Schéma Directeur d'Assainissement

SOLLICITE une subvention au taux maximum possible auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, du Conseil Départemental des Yvelines, du Conseil Régional d'Ile de France et de tout autre organisme subventionneur potentiel pour la réalisation des travaux

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,


Emmanuel LAMY
Maire de Saint-Germain-en-Laye

SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT 2017

rues	linéaire réhabilité	montant HT
Général Leclerc	600 m	870 000 €
Liszt	460 m	140 000 €
Ecuyers/Timsit	135 m	325 000 €
Tourville	530 m	250 000 €
St Louis	170 m	190 000 €
St Pierre / Du Gast	225 m / 100 m	550 000 €